

Programme de Formation

Mettre en œuvre une démarche inclusive dans le domaine du handicap

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel travaillant en ESMS

Objectifs pédagogiques

Appréhender la notion de handicap dans sa globalité en menant une réflexion sur la représentation du handicap, sa définition, une vision analytique des différentes situations de handicap.

Connaître les acteurs principaux du secteur du handicap et les instances d'accompagnement de la personne en situation de handicap.

Situer son intervention dans le cadre professionnel et le contexte institutionnel.

Description

Appréhender la notion de handicap dans sa globalité en ayant eu une réflexion sur la représentation du handicap par sa définition, une vision analytique des différentes déficiences constituant le handicap :

- Définir le handicap ? Un défi facile ?
 - Travail en sous-groupes sur la représentation du handicap.
 - Vision globale du handicap dans la société : de l'infirmité à la notion de situation de handicap : quelle place pour le handicap ?
 - La loi du 11 Février 2005 en faveur de l'égalité des droits et des chances Restitution en groupe entier et repérage des éléments concordants, unanimes de définition : objectifs, citoyenneté, politique de non-discrimination, travail et emploi...
 - Handicap et situation de handicap.
- La typologie et classification des handicaps
 - Les déficiences à l'origine des situations de handicap et leur retentissement sur la vie des personnes.
 - La différence entre handicap mental, handicap psychique et maladie mentales.
 - Les moyens d'évaluation des différents handicaps : les grilles d'évaluation.

Connaître les acteurs principaux de la prise en charge, les instances d'accompagnement de la personne en situation de handicaps connaître les aides :

- Les instances accompagnant les personnes en situation de handicap et les prestations associées.
- Collectivités, MDPH
 - Lois du 2/01/2002 et mars 2002: la charte des droits et libertés de la personne accueillie, le renforcement des droits des malades, les outils de la loi.
 - Les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
 - Aides et prestations (PCH...).
 - Spécificités des territoires.
- Le projet individuel de Soins et le projet individualisé d'aide et d'accompagnement : évaluer de manière efficiente les besoins des personnes.



- L'usager au centre des dispositifs généraux.

Situer son intervention dans le cadre professionnel et le contexte institutionnel :

- Place de chacun au sein de l'équipe.
- L'équipe : fiche d'identité.
- Notions de rôles, statuts, fonctions et postes de travail.
- Positionnement professionnel et travail d'équipe.
- Connaître les limites de son intervention : savoir « passer » le relais.
- Le projet d'établissement et le projet de service : le « fil rouge » des pratiques professionnelles.
- Réflexion et perspectives quant à sa propre implication dans le projet de service.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)